

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire
d'État des États-Unis

No 251

No 251

L'ambassadeur du Canada présente ses compliments au Secrétaire d'État des États-Unis et a l'honneur de se féliciter de la note de celui-ci en date du 20 décembre 1955 exprimant le désir du Gouvernement des États-Unis de voir participer les Services armés des États-Unis au Canada, pour le bénéfice de leurs employés canadiens au programme de la Loi canadienne sur l'assurance-chômage.

Le Gouvernement canadien est heureux de donner son assentiment à cette proposition et prend note de ce que, sous réserve de la disponibilité des fonds nécessaires, les Forces armées des États-Unis au Canada participent à compter du 1^{er} juillet 1956 au programme canadien d'assurance-chômage pour le bénéfice de leurs employés canadiens au Canada.

Le Gouvernement canadien interprète d'une part l'expression "employés canadiens" comme s'appliquant aux résidents du Canada citoyens canadiens et à condition qu'ils ne soient pas autorisés à accéder à l'étranger du territoire canadien dans le cadre d'une loi d'assurance-chômage des États-Unis.

The Canadian Embassy,
Washington, D.C.
April 23, 1956

Ambassade du Canada
Washington (D.C.)
Le 23 avril 1956

P. J. P.